

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT

Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE



**SESSION
2019**

ÉPREUVE E2	PROJET ARCHITECTURAL
SOUS-ÉPREUVE E22	PRODUCTION DE DOCUMENTS GRAPHIQUES

Composition du dossier de l'épreuve :

N°	Activités	Barème	Durée conseillée
Étude n° 1	Modélisation de modifications proposées par l'architecte	/ 40 pts	4 h 30
Étude n° 2	Détail de mur de façade	/ 20 pts	1 h 30

Repères des documents composants l'épreuve	
Support papier	DE1, DE2, DR2, DT1, DT2
Support numérique	DT1, DT2, DT3, DT4, DT5, DT6, DT7, DT8, DT9

DE : document étude – DR : document réponse – DT : document technique

Consignes aux candidats et aux surveillants :

- ◆ Tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode examen, est autorisé.
- ◆ Le **DOSSIER DE BASE** est ramassé avec l'identification portée sur la page de garde.
- ◆ En fin d'épreuve, l'ensemble des documents réponses (DR) ci-dessous est ramassé, regroupé et agrafé dans une copie d'examen modèle Éducation nationale.
- ◆ Découper impérativement sur le (ou les) DR sorti(s) de l'imprimante le coin portant l'identification du candidat.

DR à rendre :	DR fourni(s) dans le sujet	DR imprimé(s) ou réalisé(s) par le candidat
DR1		X
DR1.1		X
DR1.2		X
DR2	X	

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE	Conservatoire de musique et de danse de Melun (AN)		
	ÉPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL SOUS-ÉPREUVE E22 : PRODUCTION DE DOCUMENTS GRAPHIQUES		
Session 2019	DURÉE : 6 h 00 COEFFICIENT : 3	1906-TE PA 22	1/7